

8 Société et Culture

Art oratoire/Première édition du concours national de poésie  
**La première place pour Stévy Issa Kalatchou**

LLIM  
 Libreville/Gabon

Lors de la clôture de la première édition du concours national de poésie, neuf candidats ont reçu mercredi dernier des prix. Placé sous le thème "le Gabon, un peuple, une histoire, 55 ans d'Indépendance", cette compétition, organisée conjointement par la Commission nationale d'organisation et de gestion des événements et manifestations à caractère national et international (CNOGEMCNI) et les éditions Amaya, a été l'occasion de primer de nouveaux talents littéraires.

AVEC son poème intitulé "Gabon Mère Patrie", Stévy Issa Kalatchou, étudiant au département de philosophie de la Faculté des let-



Photo : LLIM

Les trois finalistes du concours et le représentant du ministre de la Culture, des Arts et de l'Education civique.

tres et sciences humaines (FLSH) de l'Université Omar Bongo (UOB) a ravi la première place lors des délibérations de la première édition du concours national de poésie, à la salle Pélé du stade de l'Amitié d'Angondjé. Sur les neuf candidats, il a rem-

porté le prix Estuaire. Les huit autres ont reçu, selon le classement, les prix allant de Haut-Ogooué à Woleu-Ntem. C'était lors de la cérémonie de clôture, le 30 septembre 2015, en présence de plusieurs personnalités du monde littéraire et du re-



Photo : LLIM

Les officiels lors de la cérémonie de clôture de la première édition nationale de poésie.

présentant du ministre de la Culture, des Arts et de l'Education civique, Tobie Mvé Mbenga. Les deux catégories qui se sont retrouvées en finale étaient celle des poètes seniors, encore appelée "Bleu" pour les 21 ans et plus, et celle des jeunes

poètes compris entre 15 et 20 ans. Ce concours organisé par la Commission nationale, d'organisation et de gestion des événements et manifestations à caractère national et international (CNOGEMCNI), en collaboration avec les éditions Amaya, était placé

sous le thème "le Gabon, un peuple, une histoire, 55 ans d'Indépendance". Les candidats ont été départagés selon les critères suivants : maîtrise du thème, originalité du contenu, style et portée de l'œuvre.

La directrice générale des Editions Amaya, Solange Andagui Bongo a rappelé que cette initiative visait à la fois, à participer autrement aux festivités de l'Indépendance du Gabon, contribuer à la promotion de la littérature gabonaise en découvrant de nouveaux talents.

Au terme de cette soirée, un recueil contenant les neuf poèmes primés, intitulé "Les poèmes de l'Indépendance" a été distribué aux invités et placé à la bibliothèque nationale, en tant qu'œuvre du patrimoine culturel.

Célébration de la Journée internationale des personnes âgées  
**Appel à une prise de conscience collective**

R.H.A  
 Libreville/Gabon

« LAUGMENTATION sans cesse croissante des personnes âgées doit nous conduire à une prise de conscience collective sur l'importance du vieillissement actif, car les personnes âgées sont nécessaires pour la contribution intergénérationnelle ainsi que pour l'essor de la vie communautaire. » C'est par ces mots que le ministre délégué auprès du vice-Premier ministre, ministre de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la So-

lidarité nationale, Marie-Françoise Dikoumba a situé la Journée internationale des personnes âgées, dans son allocution de circonstance. En 2015, cette journée a été célébrée sous le thème: "personnes âgées, une force nouvelle pour le développement". Un thème qui nous interpelle tous sur le rôle capital de cette frange de la population, qui peut se manifester par la transmission du savoir-faire et de l'expérience des personnes âgées aux jeunes générations, pour le développement harmonieux des familles et de la nation ga-

bonaise. Pour le Gabon, c'est aussi l'occasion, non seulement pour les pouvoirs publics, mais aussi pour la société civile de faire montre de solidarité, de compassion et de reconnaissance à l'endroit de ces personnes rendues vulnérables par le poids de l'âge, à travers des actions qui leur permettent de soulager leurs conditions d'existence. C'est pourquoi, conscient des problèmes posés par le vieillissement, l'État gabonais, par l'entremise du gouvernement de la République, a pris des mesures qui concourent à la protec-

tion socio-économique des personnes âgées. Des mesures qui doivent aussi être complétées par l'action de la société civile. Parmi celles-ci, la politique nationale de protection sociale et le Code de la famille en cours d'élaboration. Ces deux politiques disposent, pour l'une, l'octroi d'une aide sociale et allocation aux personnes âgées et, pour l'autre, le développement de la prise en charge en familles ou dans les maisons de vie adaptées. Ce qui démontre à suffisance la volonté manifeste des pouvoirs publics à lutter contre la marginalisa-



Photo : DR

Marie-Françoise Dikoumba, ministre délégué en charge de la Prévoyance sociale, a appelé à une prise de conscience collective sur la situation des personnes âgées dans notre pays.

tion et l'exclusion sociale de la personne âgée, quel que soit son statut. Aussi, Marie-Françoise Di-

koumba, a-t-elle invité chaque Gabonais à faire montre de solidarité à leur endroit.

Religion /Assemblée générale du champ d'évangélisation "Anyos"  
**La quête du statut de paroisse en ligne de mire**

F.B.E.M  
 Libreville/Gabon

DANS le cadre des préparatifs de la rentrée ecclésiastique de l'Église évangélique du Gabon (EEG), ce dimanche, le champ d'évangélisation « Anyos », situé au quartier Nzeng-Ayong-Fromager, organise, depuis jeudi, son assemblée générale.

Pour rappel, un champ d'évangélisation est une communauté naissante, en-dessous du statut de paroisse. Ainsi, jusqu'à demain, les membres d'«Anyos» vont s'adonner à des activités diverses, parmi lesquelles des ateliers de réflexion (finances, diacres, chorales, etc.). Avec une problématique suprême à laquelle penser, la meilleure gestion possible du champ, « en vue d'en faire une paroisse à part entière », comme l'a affirmé le fondateur et pasteur



Photo : F.B.E.M

Le pasteur Michel Ndong Ondo, lors du culte d'ouverture de l'assemblée générale.

responsable, Michel Ndong Ondo, au détour du culte d'ouverture. « Comme le prévoient les textes de l'Eglise, chaque assemblée a droit à une assemblée générale par an, au cours de laquelle le peuple chrétien est amené à donner des orientations sur l'année qui commence, après une autopsie de l'exercice écoulé. En tant que jeune communauté, nous ne pouvons déroger à cette règle », a-t-il ainsi justifié ces assises.



Photo : F.B.E.M

Une vue de l'assemblée.

Le président du comité d'organisation, Julien Owono Ella, dans le même élan, a précisé que « durant les ateliers, l'opportunité sera donnée à chaque fidèle de dire ce qu'il a constaté de négatif, tout en faisant des propositions. » Le culte d'ouverture, qui appelait également au changement, a été officié par l'évangéliste Bertrand Mve, dans une ambiance bercée par des chants de trois chorales. Rappelant, pour

conclure, l'arsenal de projets qui seront également au cœur des débats durant ces quatre jours, à l'instar de la construction d'une école, ou d'un plus grand lieu de culte, le pasteur responsable a dit « avoir de l'espoir » en la progression continue de cette assemblée, « une des plus plus dynamiques » des dix paroisses auxquelles il a déjà contribué à l'implantation. Il s'agit de la deuxième assemblée générale de cette communauté créée en 2012.



LEBEK 2015